

MENTION

**DROIT PRIVE**

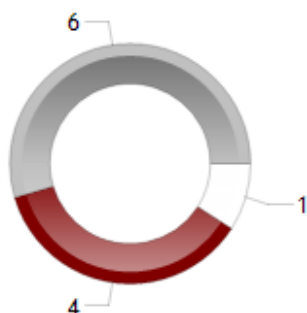
PARCOURS

**DROIT DES AFFAIRES**

## — DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

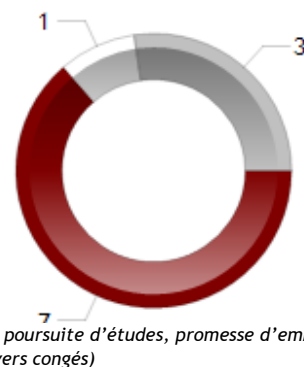
Situation professionnelle au 1er décembre 2020,  
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11



Situation professionnelle au 1er décembre 2021,  
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11



**Taux d'insertion**  
à 18 mois : 80%  
à 30 mois : 88%

■ En emploi

□ En recherche d'emploi

■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

## — EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Consultant en organisation

-Juriste cadre

-Juriste corporate

-Juriste droit des affaires

-Juriste en droit des affaires

-Juriste en droit des sociétés

-Juriste junior en droit des affaires

## — SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 6



■ Tout à fait

■ Plutôt oui

■ Plutôt non

■ Pas du tout

Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 6



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.)

■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.)

■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.)

■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

## — MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 7

Suite à un stage 43 %

Cabinets de recrutement/chasseur de tête 14 %

Candidature spontanée 14 %

Relations personnelles ou professionnelles 14 %

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 14 %

## DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

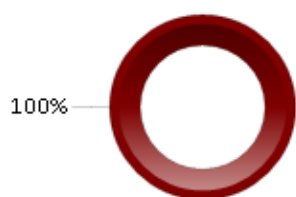
Nombre de réponse(s) : 7



## CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

### Contrat

Nombre de réponse(s) : 6



**EMPLOI STABLE :** CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

**EMPLOI NON STABLE :** CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

■ Emploi stable ■ Emploi non stable

### Statut

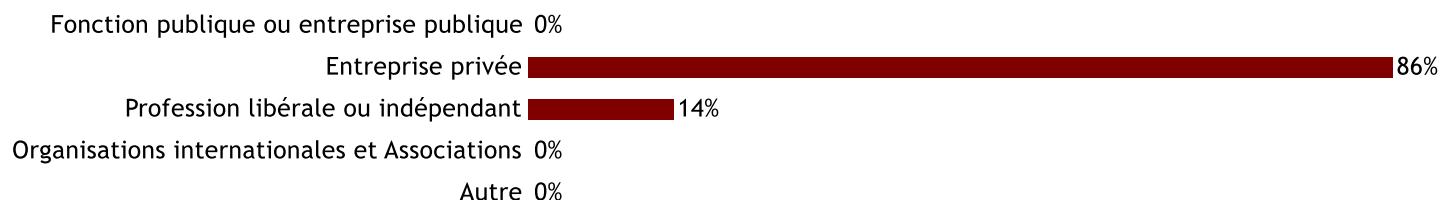
Nombre de réponse(s) : 7



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

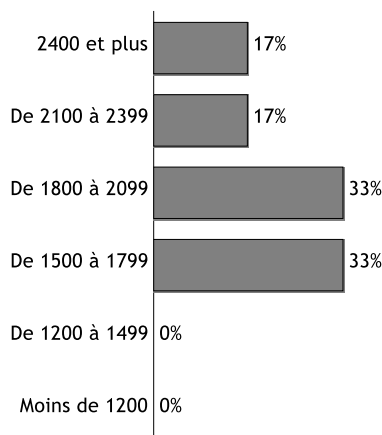
### Employeur

Nombre de réponse(s) : 7



### Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 6



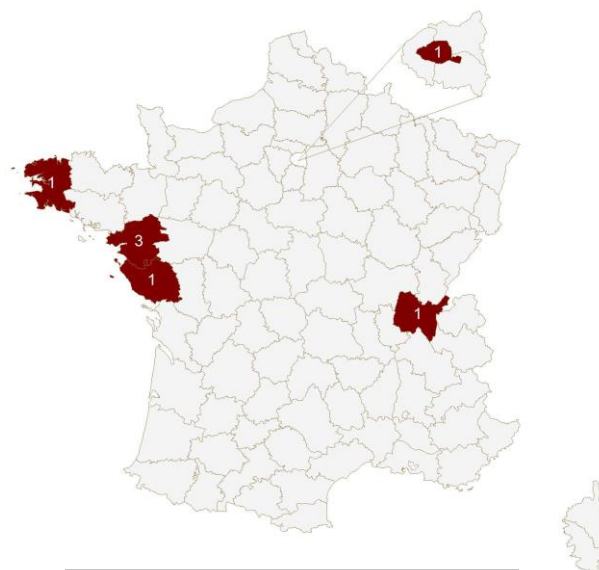
**Salaire médian : 1972 euros**

**Salaire moyen : 2059 euros**

**Définition de l'INSEE:** Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

### Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 7



**Emplois à l'étranger: 0**